



Niveau de rareté des Oiseaux et Mammifères des forêts

[Taux de rareté de la faune indigène* régionale en milieu forestier]

Le suivi de cet indicateur permet d'avoir une idée de l'évolution des espèces forestières du Nord – Pas-de-Calais. L'indicateur est établi à partir de la répartition régionale des espèces. La rareté est un des paramètres permettant de déterminer le caractère patrimonial* des espèces, notamment pour l'établissement des listes rouges*.

Contexte

Les Mammifères continentaux (hors Chauves-souris) et les Oiseaux nicheurs sont deux groupes pour lesquels une classification des espèces par grands types de milieux a été faite dans le cadre de la publication des atlas régionaux.

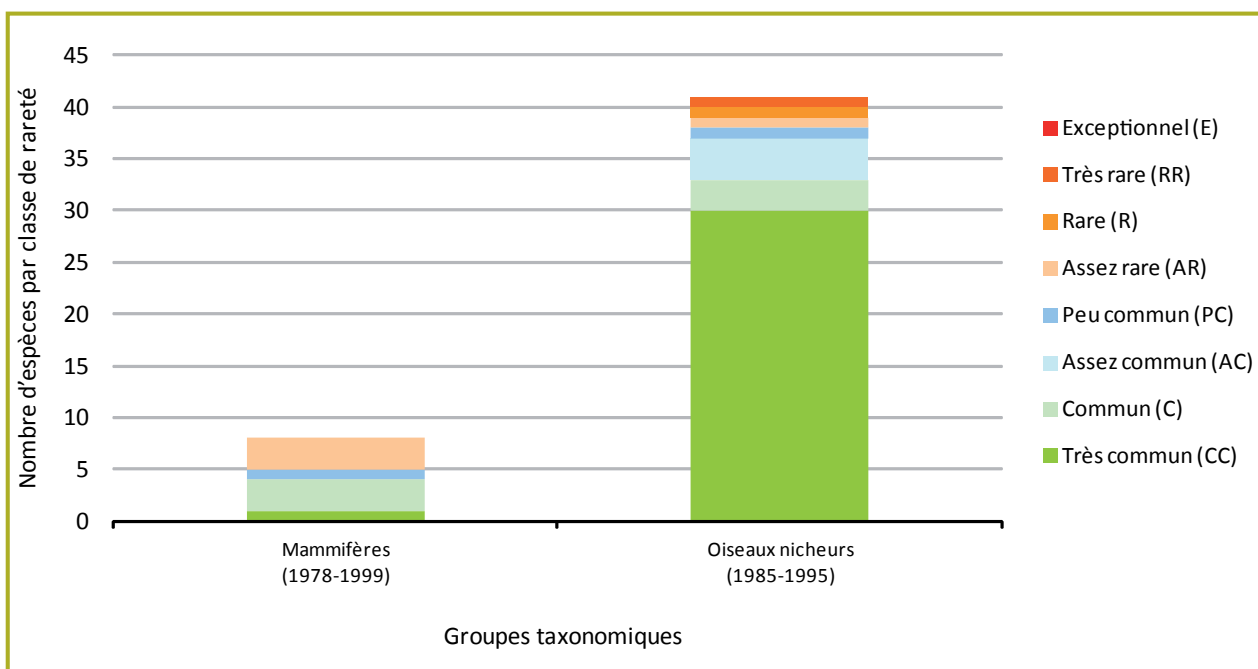
Les données présentées rendent donc compte uniquement du taux de rareté de ces deux groupes.

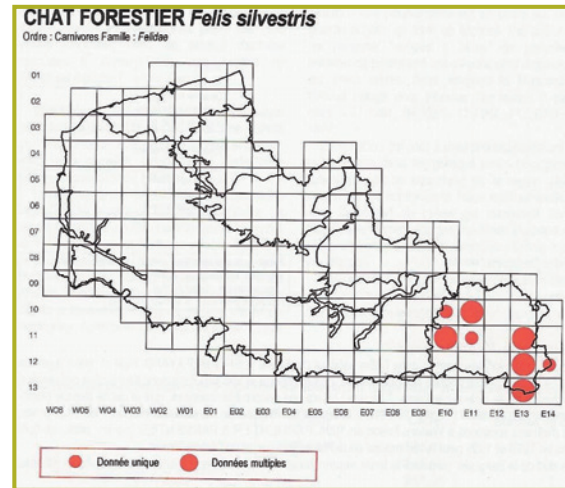
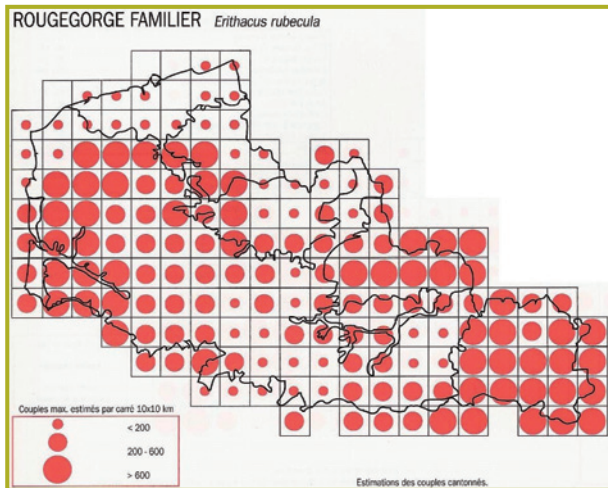
Les atlas régionaux sont le résultat d'enquêtes très longues et coûteuses en temps de prospection et de synthèse. De ce fait, elles sont réalisées généralement sur des périodes de cinq à dix ans et actualisées à intervalles irréguliers. Elles visent à cartographier la répartition régionale de chaque espèce des groupes concernés.

Résultats

Les résultats sont illustrés par deux histogrammes représentant le nombre d'espèces par classe de rareté pour les Mammifères continentaux et les Oiseaux nicheurs.

Taux de rareté de la faune régionale du Nord - Pas-de-Calais en milieu forestier par groupes taxonomiques.
Les dates entre parenthèses correspondent aux périodes des inventaires (source : GON, 2011).





Une partie non négligeable (environ 16 %) de la faune des milieux forestiers (8 espèces) est classée parmi les indices de rareté les plus élevés, de " Peu commun " à " Exceptionnel ". Il s'agit des espèces suivantes :

Mammifères :

- Martre (*Martes martes*) ;
- Chat forestier (*Felis silvestris*) ;
- Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) ;
- Cerf élaphe (*Cervus elaphus*).

Oiseaux :

- Pic mar (*Dendrocopos medius*) ;
- Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) ;
- Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) ;
- Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*).

Ce qu'il faut en penser

Le taux de rareté est l'image de la distribution de la population régionale d'une espèce à un instant donné ou pendant une période donnée. La pertinence de ce taux de rareté dépend de l'effort de prospection.

Pour les Mammifères et les Oiseaux, on peut considérer que l'effort de prospection est suffisant pour donner une image proche de la réalité de leur répartition régionale.

Toutefois, l'analyse de ces deux groupes faunistiques ne permet pas une évaluation suffisante de l'état du milieu forestier car ils ne sont pas représentatifs de toute la faune forestière. L'exemple des Oiseaux illustre bien ce biais : plus des deux-tiers des oiseaux présents en forêt sont des espèces adaptées à tous types de milieux. C'est le cas notamment du Rouge-gorge familier (*Erithacus rubecula*) dont la densité est très élevée en milieu forestier mais que l'on retrouve également dans les parcs et jardins arborés, ce qui explique sa présence dans presque toute la région. Les forêts du Nord - Pas-de-Calais hébergent donc très peu d'espèces typiquement forestières.

Méthode

Les cartes de répartition ont été réalisées sur la base d'un maillage 10 km x 10 km (mailles* d'une surface de 100 km²). La région Nord - Pas-de-Calais est ainsi divisée en 164 mailles. C'est en se basant sur le nombre de mailles dans lesquelles l'animal est présent que les indices de rareté ont été calculés pour les deux groupes concernés (Oiseaux nicheurs et Mammifères, hormis les Chauves-souris). Plus le nombre de mailles où l'animal est présent est faible, plus il est considéré comme rare.

Pour les Mammifères et les Oiseaux, le mode de calcul du coefficient de rareté théorique de Boulet (1988) et de Boulet & al. (1990 et 1999) a été utilisé.

Les deux atlas établissent un classement des espèces par grands types de milieux, permettant d'extraire les listes d'espèces spécifiques des milieux forestiers. L'Atlas des Mammifères (Fournier, 2000) regroupe ces espèces dans " les Mammifères des massifs forestiers et des grands bois " et l'Atlas des Oiseaux nicheurs (Tombal, 1996) les regroupe dans les milieux forestiers et bocagers. Un travail de sélection a été fait dans les sous-groupes. Les rapaces diurnes et nocturnes du bocage n'ont pas été retenus.

En savoir plus

- BOULLET, V. 1988. *Étude préliminaire à la gestion expérimentale du Mont Hubert*. Région Nord - Pas-de-Calais, CRP/CBNBL, 71 p.
- BOULLET V., [coll] DUQUEF M. & GAVORY L. 1990. *Inventaire ZNIEFF Picardie. Synthèse générale*. Région Picardie. Conservatoire des Sites Naturels. 153 p.
- BOULLET, V., [coll] DESSE, A. & HENDOUX, F. 1999. Inventaire de la flore vasculaire du Nord - Pas-de-Calais (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. *Bull. Soc. Botanique du Nord de la France*, 52 (1) : 67 p.
- FOURNIER, A. [coord.], 2000. Les Mammifères de la région Nord - Pas-de-Calais. Distribution et écologie des espèces sauvages et introduites. *Le Héron*, 33 n° spécial : 1-188.
- TOMBAL, J.-C. [coord.], 1996. Les Oiseaux de la région Nord - Pas-de-Calais. Effectifs et distribution des espèces nicheuses. Période 1985-1995. *Le Héron*, 29 (1) : 1-336.
- VANAPPELGHEM, C., 2010. Comment estimer la rareté régionale d'une espèce ? Méthode de calcul du coefficient de rareté pondéré et exemple d'application. *Le Héron*, 43 (3) : 189-196.

Sites internet

- Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON) : <http://www.gon.fr>

* cf glossaire